



LUX ASAPH YEPMOU  
**FORMATION CONTINUE D'ADULTES**  
179 Rue Du Fesquet -Apt 19 - 34080 Montpellier  
SIRET : 793425646 00023 - APE : 85559A  
**Habilitation INRS**  
N° 3139/2014/PRAP2S-1/23 N° 3138/2014/PRAPIBC-1/23  
N° 2981/2013/SST-1/23



## FORMATION SST

### PROGRAMME

#### Objectifs

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

#### Public concerné

TOUT le personnel de l'entreprise.  
Le nombre de participant est limité de 4 à 10 personnes  
Toutefois, la durée de cette formation sera majorée d'une heure par personne supplémentaire à partir de 10 stagiaires jusqu'à 14.

#### Prérequis

AUCUN

#### Lieux

En INTRA Ou dans l'un de nos Centres

Durée : Initiale 14 heures Minimum

Coût : Pris en charge par l'OPCA

Le réseau Assurance maladie Risques professionnels / **INRS** fait évoluer la formation SST afin de:

- Mettre en avant le rôle que peut jouer le SST, en amont d'un accident du travail, en matière de prévention des risques professionnels et de valoriser SST dans son rôle d'accompagnement de l'entreprise ou dans l'établissement
- Faire acquérir au SST de véritables compétences en matière de prévention et au secourisme, pour permettre à terme de donner du sens à son activité.

#### CONTENU

Face à une situation d'accident, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de :

- **Connaître le Cadre juridique de l'intervention du SST**
- **Protéger**
- **Examiner**
- **Faire Alerter ou Alerter**
- **Secourir :**

*La victime saigne abondamment*

*La victime s'étouffe*

*La victime se plaint de malaise*

*La victime se plaint de brûlures*

*La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements*

*La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment*

*La victime ne répond pas mais elle respire*

*La victime ne répond pas et ne respire pas*

- **Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**
- **Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention**
- **Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situations(s) dangereuses(s) repérées(s)**



LUX ASAPH YEPMOU  
**FORMATION CONTINUE D'ADULTES**  
179 Rue Du Fesquet -Apt 19 - 34080 Montpellier  
SIRET : 793425646 00023 - APE : 85559A  
**Habilité INRS**  
N° 3139/2014/PRAP2S-1/23 N° 3138/2014/PRAPIBC-1/23  
N° 2981/2013/SST-1/23



## UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

### PROGRAMME

#### Objectifs

Dans le cadre de la sensibilisation de la population aux gestes de premiers secours, il est mis en place une initiation à la prise en charge d'une victime qui présente un arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

#### Public concerné

TOUTE PERSONNE 5 à 10 participants maximum

#### Prérequis

Sans Pré-requis ou MAC  
Formation SST, PSC1, PSE1 ou 2

#### Lieux

INTRA ou dans l'un de nos centres

Durée : 4h Minimum  
Coût : 30€/Personnes

#### ORGANISATION

La formation sera assurée dans vos locaux, pour tenir compte des spécificités de l'entreprise, de ses besoins particuliers (INTRA) ou dans nos locaux (INTER).

#### CONTENU:

1. Appeler ou Faire Appeler
2. Identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque
3. La Réanimation Cardio Pulmonaire
4. Mise en oeuvre d'un défibrillateur type (DAS/DEA)

#### METHODES PÉDAGOGIQUES:

- Outils informatisés (Diporamas, vidéos...)
- Démonstrations et manipulations sur le mannequins de réanimation
- Utilisateur du défibrillateur
- Démonstratives, échanges, exposés, applicatives, mises en application

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES:

- Ordinateur portable
- Vidéo projecteur
- Mannequins de réa
- DEA/DSA

#### INTERVENANTS:

- Formateur Formé et Habilité par l'INRS

#### CERTIFICATION:

- Attestation de suivi de formation



LUX ASAPH YEPMOU  
**FORMATION CONTINUE D'ADULTES**  
179 Rue Du Fesquet -Apt 19 - 34080 Montpellier  
SIRET : 793425646 00023 - APE : 85559A  
**Habilitation INRS**  
N° 3139/2014/PRAP2S-1/23 N° 3138/2014/PRAPIBC-1/23  
N° 2981/2013/SST-1/23



## FORMATION À L'INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

### PROGRAMME

#### Objectifs

Agir face à une situation d'urgence en empêchant l'aggravation de l'état de la victime

#### Public concerné

Cette démarche citoyenne concerne tout groupe d'adultes (associations, clubs sportifs...) ou d'enfants (écoles, centres de loisirs...), et permet une première approche du secourisme.

Pour les enfants n'étant pas en âge de suivre la formation aux premiers secours (moins de 12 ans), elle constitue une sensibilisation, et une invitation à la suivre.

Le nombre de participant est limité de 5 à 14 personnes.

La formation sera assurée dans vos locaux, pour tenir compte des spécificités de l'entreprise, de ses besoins particuliers (INTRA) ou dans nos locaux (INTER).

#### Prérequis

Aucun

#### Lieux

INTRA ou INTER

#### OBJECTIFS VISÉS:

Prendre conscience de l'importance du rôle du citoyen en tant que premier maillon de la chaîne des secours, et avoir les bons réflexes en cas d'accident.

#### CONTENU:

- Protéger
- Alerter
- Secourir

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Outils informatisés (Dioramas, vidéos...)
- Démonstrations et manipulations sur le mannequins
- Démonstratives, échanges, exposés, applicatives, mises en application

#### ÉVALUATION:

Grille d'évaluation individuelle permettant de valider les compétences de l'apprenant et de noter les axes d'améliorations à prendre en compte

#### FORMATEURS:

Ce sont des formateurs de SST qui interviennent lors de ces formations de premiers secours. Ils sont en capacité d'adapter leur démarche à tous les publics.

#### CERTIFICATION:

Attestation de suivi de formation

**Durée : Formation initiale de 4h**  
**Coût : 30€/ Personne**